

**Attestation des Commissaires aux Comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016**

**Quotium Technologies**

Société Anonyme  
au capital de 2 643 850 €

84-88 bd de la Mission Marchand  
92400 Courbevoie

**Exercice clos le 31 décembre 2016**

**Grant Thornton**

**Commissaire aux Comptes**

29 rue du Pont  
92200 Neuilly-Sur-Seine

**Cecaudit International**

**Commissaire aux Comptes**

16 rue Albert Einstein  
77420 Champs-sur-Marne

# Attestation des Commissaires aux Comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

## **Quotium Technologies**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 454.095 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Neuilly-sur-Seine et Champs-sur-Marne, le 27 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**

Natascha Vignaux  
Associée

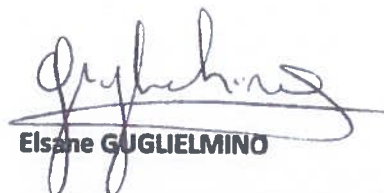
**Cecaudit International**

Vincent Domon  
Associé

**ATTESTATION DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX CINQ PERSONNES LES  
MIEUX REMUNEREES – EXERCICE 2016**

En application de l'article L225-115 4°, le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevé à 454 095 € (QUATRE CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS).

Courbevoie, le 18 avril 2017



**Elsie GUGLIELMINO**

Présidente du Conseil d'Administration

**QUOTIUM TECHNOLOGIES**

84/88 Bd de la mission Marchand 92411 Courbevoie – Tél : +33(0)1 49 04 70 00 – Fax : +33 (0)1 49 04 70 72  
SA au capital de 2 643 849,60 € - RCS Nanterre N° B 322 548 355 – Code APE 5829 C – N° TVA CEE FR  
43 322 548 355

[www.quotium.com](http://www.quotium.com)